



## comment obtenir les frais de transport

Par **footlok**, le **21/06/2012** à **20:53**

bonjour a tous

voila je travail dans une entreprise depuis quelque temps sous la convention syntec en statut etam,j'ai demander a bénéficier des indemnités km que bcp de personne perçoivent dans mon entreprise.on me les a refuser.certe je n'habite pas loin de mon lieu de travail mais j'aurais bien aimer lse avoir "comme tout le monde" histoire de ne pas etre léser.voila si quelqu'un a eu le même problème que moi qu'il me donne la solution.

preicion:le bus ne vas pas sur mon lieu de travail mais je peut avoir la location de vélo  
merci a tous

Par **janus2fr**, le **22/06/2012** à **07:44**

Bonjour,

Voir <http://vosdroits.service-public.fr/F19846.xhtml>

Par **P.M.**, le **22/06/2012** à **21:33**

Bonjour,

Pour répondre réellement à votre sujet, sauf accord d'entreprise particulier, vous ne pouvez pas exiger des indemnités kilométriques si votre lieu de travail est fixe à l'entreprise mais il faudrait savoir si c'est dans le cadre de missions...